



## Résolution 2, 8<sup>e</sup> congrès de la CGT Educ'action

# Notre outil syndical

Adoptée au congrès de Seignosse de mai 2014

Sans la partie grisée qui sera examinée en octobre 2014 à Mezière en Brenne.

(La partie rayée de 59 à 62 a été intégrée à la résolution SNEIP traitée au congrès de Seignosse)

### Préambule

1. La crise systémique, qui s'est accentuée en 2008, se poursuit. La cause fondamentale de cette crise réside en une restructuration du capitalisme mondialisé qui provoque la remise en cause des acquis sociaux, de la généralisation de la précarité et de l'insécurité sociale.
2. Face à cette crise, à l'échelle internationale, les réponses politiques convergent, globalement, dans le même sens. Les gouvernements partisans du capitalisme mondialisé imposent des politiques d'austérité pour satisfaire les exigences du capital et l'avidité des marchés financiers.
3. Dans ces pays, tout est mené dans le but d'infliger une défaite et des reculs sociétaux durables au plus grand nombre.
4. Face à cette offensive du capitalisme relayée par un pouvoir médiatique toujours plus puissant, il y a un déficit des réponses politiques et un déficit des réponses du mouvement social.
5. Les stratégies déployées par le mouvement syndical en France n'ont pas permis de stopper l'offensive libérale et de donner des perspectives à l'ensemble de la société.
6. Ainsi, les mobilisations pour battre la nouvelle contre-réforme des retraites, la loi dite de sécurisation des parcours professionnels, la casse du droit du travail, la révision générale des politiques publiques puis la modernisation de l'action publique (pour n'en citer que quelques-unes) se sont révélées insuffisantes.
7. Depuis des années, la faiblesse du syndicalisme se traduit par des taux de syndicalisation bas et par la difficulté à définir une stratégie globale au-delà des seules luttes défensives. Si le secteur de l'Éducation est encore un milieu où le syndicalisme est présent, il faut aussi constater qu'il est en recul même si la CGT educ'action progresse en audience de son côté.
8. Il existe de nombreux facteurs d'explication : division syndicale, stratégie en panne... Pour que notre syndicalisme soit encore plus utile aux travailleurs, il doit réaffirmer son caractère de masse et de classe
9. Si la CGT Educ'action est indépendante de tous les pouvoirs, elle n'est pas neutre. Elle est incompatible avec toutes les idéologies discriminatoires et xénophobes. Les résistances aux effets des politiques libérales auront des perspectives avec un projet global de transformation sociale, qui intègre notre projet pour une éducation émancipatrice. La CGT Educ'action décide de s'inscrire dans la construction d'un front politique, associatif et syndical contre les politiques austéritaires.
10. La CGT Educ'action s'est engagée dans une réflexion sur l'outil syndical le plus efficace et le plus en lien avec les salarié-e-s.
11. La CGT Educ'action s'interroge sur ses propres pratiques et revendique de lutter contre les schémas de domination dans ses fonctionnements. Elle doit faire du syndicat le lieu de mise en application de la parité, de la mixité et d'égalité pour la société.
12. C'est ainsi, qu'à l'initiative de militantes de la CGT Educ'action, est née la « collective » pour que la parole autonome des femmes trouve toute sa place. Pour être complètement au cœur des préoccupations de tout le salariat, la CGT Educ'action a besoin d'une forte dimension féministe. Si la réflexion est préparée par « la collective », c'est l'ensemble de la CGT Educ'action qui doit lutter contre les discriminations et porter les revendications pour l'égalité femmes-hommes dans toutes les instances représentatives.
13. Pour toujours plus de démocratie, d'efficacité et de proximité, la CGT Educ'action a réaffirmé, lors de son dernier congrès, le rôle central des syndicats départementaux. La réflexion sur les liens entre l'Union nationale et les syndicats, l'articulation et le

- fonctionnement des pôles et collectifs doivent se poursuivre.
14. La CGT Educ'action cherche en permanence à construire l'unité des salarié-e-s et celle des organisations syndicales. Mais pour la CGT Educ'action, il ne s'agit pas de construire une unité sans contenu revendicatif.
  15. Donner une lisibilité forte de notre syndicalisme dans notre champ d'activité implique en termes organisationnels d'affirmer des choix.
  16. Celui d'être une composante d'un syndicalisme confédéré est primordial. Ce syndicalisme confédéré est le seul permettant de développer les liaisons interprofessionnelles avec des objectifs communs de transformation sociale. Cela passe par une implication dans les UD et les UL.
  17. Pour clarifier les contours de notre intervention, un syndicalisme confédéré est une nécessité. L'intégration dans la CGT Educ'action des catégories de personnels administratifs, techniques, de laboratoires, de santé et sociaux, doit nous conforter dans notre volonté de construire le syndicalisme de tous les personnels de l'Éducation nationale.
  18. La CGT Educ'action doit être l'outil qui permet l'expression de tous les personnels de l'Éducation, actifs et retraité-e-s. Elle doit proposer et développer le syndicalisme des retraité-e-s de son champ.
  19. Pour faire aboutir les revendications des personnels, la CGT Educ'action doit se renforcer. Il s'agit, dans cet esprit, de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires. La syndicalisation est l'un d'entre eux.
  20. Gagner une représentativité plus forte est indispensable. La CGT Educ'action s'engage fortement pour que le vote aux élections de décembre 2014 soit un signal supplémentaire qui conduise à la mobilisation des salarié-e-s.
- I - Pour une CGT plus forte dans un grand service public d'Éducation.**
21. **La CGT Educ'action : des syndicats départementaux, des unions académiques, une union nationale.**
  22. La vie syndicale et la syndicalisation sont les deux éléments essentiels pour la construction d'une CGT plus forte et un syndicalisme plus efficace. C'est la raison pour laquelle nous avons fait le choix d'une structuration au plus près des syndiqués.
  23. Le syndicat départemental est l'outil de base de notre structure. Il est l'outil de réflexion et d'organisation où se développe l'activité syndicale.
  24. C'est à ce niveau-là que l'ensemble des syndiqués des écoles, des collèges, des lycées et des administrations et services peut se retrouver dans une activité ancrée dans le quotidien permettant de répondre aux attentes et aux préoccupations des personnels.
  25. Il permet le rassemblement des sections syndicales qui le composent sur un territoire déterminé et limité. Ces sections syndicales sont l'outil de proximité qui permet ainsi le lien avec tous les salarié-e-s.
  26. Cette activité, en réponse aux demandes des salarié-e-s, s'appuie sur des pratiques syndicales que nous nous devons d'améliorer afin de mieux répondre à leurs attentes.
  27. La CGT Educ'action s'inscrit totalement dans la démarche de la Charte égalité Femmes-Hommes initiée depuis 2007 par la CGT et s'engage à la mettre en œuvre.
  28. Ainsi, en accord avec cette charte, la CGT Educ'action prend des mesures pour tendre dans toutes ses instances à la parité, la mixité et l'égalité que nous réclamons pour la société. Dès le prochain mandat, la commission exécutive et le bureau de l'Union nationale devront tendre vers la à parité.
  29. L'ensemble de nos expressions intègrera la dimension féministe. Ainsi, nous défendons des revendications qui répondent à cette dimension. La CGT Educ'action s'engage dans une campagne permanente sur le droit des femmes.
  30. La CGT Educ'action s'inscrit dans le combat du droit des femmes à disposer librement de leur corps. Elle milite activement en menant campagne dans nos milieux professionnels et en lien avec les organisations féministes pour que l'accès à la contraception gratuite, le droit à l'avortement et les moyens nécessaires pour le pratiquer dans un service public de qualité, gagné de hautes luttes, puissent rester un droit. Elle lutte contre toute forme de discriminations, et à ce titre, contre les propos sexistes.
  31. La CGT Educ'action s'engage à faire régulièrement le suivi et le contrôle de ces engagements et l'évaluation des avancées en matière d'égalité. CNU et congrès, en seront des étapes indispensables.

32. L'accroissement de la charge et du temps de travail professionnel et le délitement du lien social accentuent la difficulté à militer. Ils obligent à repenser l'activité syndicale.
33. Notre syndicalisme doit favoriser le travail collectif et partagé.
34. Ainsi, des expériences de co-secrétariat sont parfois mises en place. De même des collectifs de direction mixtes et représentant la diversité des corps dans des bureaux départementaux permettent d'améliorer le fonctionnement.
35. Les syndicats départementaux décident de leur organisation académique ou régionale la plus pertinente. Ensemble, ils conduisent le travail académique ou régional.
36. Aujourd'hui, alors que l'individualisation progresse, tout à la fois sur nos lieux de travail et dans la société, nous avons besoin de recréer du lien et d'aller à la rencontre des salarié-e-s où ils se trouvent. Nous devons réaffirmer que le syndicat participe à l'émancipation des travailleurs par la formation, l'entraide de ses syndiqué-e-s. Il ne doit pas être l'affaire de spécialistes du syndicalisme mais bien l'affaire de tous les syndiqué-e-s.
37. Un des objectifs principaux de l'activité militante est de construire les revendications avec les salarié-e-s et les luttes qui sont nécessaires à leur satisfaction. Pour cette raison, des lieux d'échange et de débat sont nécessaires. Afin de faciliter la participation des syndiqué-e-s aux diverses instances de la CGT Educ'action, celle-ci s'engage à la mise en place de gardes d'enfant pendant la tenue de ses instances.
38. L'activité militante prend aujourd'hui des formes très diverses. La généralisation des techniques d'information et de communication (TIC) permet un échange, une diffusion plus rapides et en plus grand nombre d'une somme conséquente d'informations. La CGT Educ'action doit s'engager fortement dans un processus de développement des outils informatiques déclinable dans les syndicats départementaux. Le développement des outils informatiques tel que la réalisation de vidéos d'informations, et de formations de qualité destinées à un large public peut être aujourd'hui un élément important dans la visibilité et l'efficacité des structures.
39. Pour autant, il y a besoin de réfléchir à un usage efficace de ces outils, afin d'éviter un relâchement du lien. En aucun cas, ils ne peuvent se substituer à un échange direct avec les syndiqués. C'est pourquoi, le développement de nos publications généralistes mais aussi plus spécifiques (1<sup>er</sup> degré, collègue, formation pro...), tant au plan national que départemental et académique, permet de maintenir un lien privilégié avec les syndiqués. Ces outils ont aussi vocation à être diffusés auprès de l'ensemble des personnels et permettent ainsi le développement de l'audience de notre organisation.
40. Le syndicalisme ne peut être délégataire : soyons acteurs de notre syndicat ! La solidarité et l'interprofessionnalité sont au cœur de notre activité syndicale afin de redonner l'espoir et parvenir à la construction de revendications transversales permettant la création du rapport de force nécessaire à leur satisfaction. A ce titre les militant-e-s de la CGT Educ'action doivent s'impliquer encore plus dans les structures interprofessionnelles. la CGT Educ'action milite pour conquérir de nouveaux droits syndicaux en termes de décharges horaires et de détachements pour l'activité interprofessionnelle locale.
41. La formation syndicale est un élément primordial en réponse aux besoins d'amélioration de nos pratiques. L'offre de formation de la CGT est large et permet d'aborder toutes les questions auxquelles peuvent être confronté-e-s les salarié-e-s et les syndiqué-e-s. Elle est un droit pour chacun-e. Faisons-la vivre !  
La CGT Educ'action met en place un groupe de formation syndicale national chargé de centraliser, d'animer et de créer des modules de formation à la disposition des syndicats départementaux. Elle réunit au moins une fois par an les élu-e-s paritaires académiques et nationaux et des membres de la commission exécutive pour élaborer les politiques à mettre en œuvre dans les instances où les élu-e-s interviendront.
42. L'activité syndicale ne s'arrête pas lorsque cesse l'activité professionnelle. L'opposition à la crise et aux mesures gouvernementales d'austérité concerne également les pensionné-e-s et retraité-es
43. La CGT Educ'action, comme toute la CGT, a fait le choix de favoriser et d'organiser la continuité de la lutte revendicative. Elle propose et développe le syndicalisme des retraité-e-s de l'Education nationale. Elle s'engage dans une campagne de continuité syndicale afin d'inciter les futurs retraité-e-s à rester syndiqué-e-s.
44. C'est, entre autres, dans ce cadre-là que la Section Nationale des Retraité-e-s a toute sa place au sein de la CGT Educ'action.
45. Avec les actifs, les retraité-e-s participent à l'activité des syndicats départementaux en participant aux différentes instances (CE, CSD, bureau...). L'expression des retraités est un élément très important de la vie démocratique des SDEN

dans lesquels ils contribuent à la qualité des échanges. Ils participent également aux orientations en exprimant leur voix. C'est la raison pour laquelle, l'UNSEN doit engager un débat sur le mandatement des retraités qui s'expriment à la fois au sein des SDEN et de la SNR.

46. Ils ou elles s'organisent au sein des sections locales de retraité-e-s, au niveau départemental ou régional. Ils ou elles mènent ainsi un travail syndical, dans ces sections, en accord avec leurs préoccupations et leurs revendications.
47. L'existence de ces structures locales facilite la continuité syndicale.
48. Les retraité-e-s sont constitutifs du fait syndical. Les syndicalistes retraité-e-s ont un savoir et un savoir-faire important. Il y a pour le syndicalisme un besoin, nécessaire et utile de transmission. Une réflexion doit s'engager sur l'investissement des retraité-e-s dans le plan de formation syndicale de la CGT Educ'action.
49. Le retraité, « syndiqué à part entière » verse sa cotisation au syndicat : le SDEN. Depuis 2013, le taux de cotisation des retraité-e-s de 1 % des pensions traduit la place et l'implication des retraité-e-s dans la vie syndicale de notre organisation.
50. La CGT Educ'action est une Union nationale des syndicats départementaux.
51. C'est dans ce cadre démocratique que les orientations et les revendications sont prises face à tous les enjeux de notre champ professionnel, dans une cohérence nationale, tout en respectant la souveraineté des syndicats départementaux.

Les retraités étant membres à part entière de leur syndicat, le nombre de mandats attribués lors des Congrès nationaux et CNU doit regrouper les mandats des actifs et les mandats des retraités sans distinction.

52. Aujourd'hui, l'Union nationale est bien l'outil qui fédère la mise en commun de l'activité des syndicats départementaux, en favorisant les échanges et la mutualisation des informations et des productions.

## **II - Une CGT au service des personnels de l'École.**

- 53. Vers une seule CGT en territoire au service d'un grand service public laïque d'éducation.**

54. La CGT Educ'action a fait le choix de syndiquer tous les personnels dépendant de l'Education nationale avec la volonté de construire un syndicalisme fort, non corporatiste et qui soit une force. Pour y parvenir, nous devons créer une dynamique permettant de rassembler, sur le plan local, tous les acteurs de l'École.

55. Les lois de décentralisation de 2003, que nous avons combattues, ont transféré aux collectivités territoriales les personnels Techniciens Ouvriers et de Service (TOS).

56. Sur nos lieux de travail, la question d'un travail commun permanent entre les syndiqué-e-s CGT Educ'action et ceux des autres fédérations CGT est essentielle et doit être développée.

57. Il permettra de créer du lien social et syndical au plus près de nos lieux de travail, mais aussi de construire des revendications transversales permettant de créer le rapport de force nécessaire à leur aboutissement. Nous militons activement pour l'évolution de notre fédération (FERC).

58. Ce travail, avec notre fédération et les autres, fait la force d'un syndicalisme confédéré.

## **59. Pour un grand service public laïque d'éducation.**

60. ~~En octobre 2011, nos camarades de la CGT enseignement privé ont souhaité opérer un rapprochement avec la CGT Educ'action. Nous avons répondu à cette demande de rapprochement, dans un premier temps, par la mise en place d'un groupe de travail entre nos 2 organisations. Les travaux menés dans ce cadre ont permis d'évaluer les points positifs et les difficultés liées à l'intégration.~~

61. ~~La CGT enseignement privé a réaffirmé, très majoritairement, son souhait d'aller vers un processus d'intégration dans les syndicats départementaux. Dans de nombreux départements, un travail effectif s'est déjà mis en place. Des bilans de ce travail doivent être faits.~~

62. ~~Cette démarche est en parfaite cohérence avec la revendication partagée, de nationalisation des établissements privés sous contrat. La réponse à cette démarche d'intégration dans les syndicats départementaux des camarades de la CGT enseignement privé doit être actée à l'issue du congrès pour permettre au SNEIP de se prononcer lors de son prochain congrès en 2015.~~

## **III - Développer un syndicalisme de lutte.**

63. Lors du congrès de Guidel de 2011, la CGT Educ'action a fait le constat de l'éclatement du mouvement syndical dans l'Education nationale.
64. Dans un contexte politique et social particulièrement violent à l'encontre de l'Ecole et de ses personnels, la division constitue un obstacle pour s'opposer efficacement à la politique libérale menée au ministère de l'Education nationale.
65. Malgré les possibilités de convergences revendicatives, la division est trop souvent un frein à la construction d'un large mouvement unitaire nécessaire à la réussite des luttes. Cette division peut-être fondée sur des désaccords syndicaux réels mais il s'agit bien de construire avec les salarié-e-s les moyens de la dépasser.
66. L'unité syndicale est une demande forte et récurrente de la part des salarié-e-s. C'est un facteur essentiel pour établir un rapport de force favorable aux salarié-e-s et aux usagers et mener ainsi des luttes victorieuses.
67. Malgré les difficultés de travailler, dans le contexte politique et social actuel, avec toutes les organisations syndicales à une convergence de revendications et de luttes sur de nombreux sujets, la CGT Educ'action reste persuadée que l'intérêt des salarié-e-s est de s'unir dans la lutte. Cette unité doit se faire sur des bases revendicatives partagées pour travailler collectivement et de façon unitaire à la construction de victoires revendicatives.
68. La construction d'un front syndical et social commun revendicatif doit passer par un dialogue entre salarié-e-s. Parce qu'à la base, au plus près de nos lieux de travail et de vie, nous nous retrouvons pour échanger et construire des revendications communes, du local au national, la CGT Educ'action continue d'agir pour la constitution d'un front syndical permettant de créer un rapport de force.
69. La recherche d'unité la plus large doit se faire à chaque fois qu'elle est possible. La CGT Educ'action réaffirme son orientation de transformation sociale, de luttes, de masse et de classe et indépendante du pouvoir.
70. Pour s'opposer à l'accélération des attaques antisociales et créer un grand rapport de force, la CGT Educ'action rappelle qu'une des réponses reste l'unification du champ syndical afin de construire un outil efficace pour les salarié-e-s et leurs revendications.
71. Comme pour la question de l'unité, l'unification ne pourra se faire sans perspective de transformation sociale et de dépassement du corporatisme.
72. Elle devra se placer dans une démarche plus globale et interprofessionnelle, qui rassemble les personnels.